# ECOLE de GOLF PORTE-DE-SAVOIE

**Bulletin d'inscription 2025 – 2026 en date du -------/------/------**

Association Sportive du Golf de Porte-De-Savoie
221 route du Canton – 73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél : 04 58 14 14 03 / 06 09 30 89 49
**ecoledegolf@golf-portedesavoie.com**

Nom : ……Prénom : …….

Date de naissance : ……/……/…….  Licence FFGOLF n°…….

Nom des parents : (si différent)

Père :……Mère :…….

Adresse domicile : ……

Code postal …….  Ville …….

Email (parent) 1 : …….

Email (parent) 2 :……

Joindre une photo d'identité ou l'envoyer par mail à **:** *ecoledegolf@golf-portedesavoie.com*

**Contact téléphone :**

*Domicile* :  ……/……/……/……/…….

*Père :* tel1 :  ……/……/……/……/……. Ou tel 2 : ……/……/……/……/…….

*Mère :* tel1 :  ……/……/……/……/……. Ou tel 2 : ……/……/……/……/…….

**Personne(s) à prévenir en cas d'urgence – Nom, Prénom, Lien parenté, téléphone) :**

**Mr ou Mme ……Qualité----------Tel :** ……/……/……/……/…….

**Joindre obligatoirement un certificat médical avec l'inscription.**

Commentaires éventuels sur des allergies ou prescriptions médicales :
……

……

……

……

# ECOLE de GOLF PORTE-DE-SAVOIE

**Bulletin d'inscription 2025 – 2026 en date du -------/------/------**

**L'inscription à l'Ecole de Golf de PORTE-DE-SAVOIE comprend :**

- 32 cours (mercredi) et 32 cours (samedi), du 17 septembre 2025 au 30 juin 2026 d'une durée de :
  - 1h00 pour les 6 – 10 ans
  - 1h30 pour les 11 – 17 ans
- 8 élèves maximum par cours,
- 2 épreuves de drapeaux ou classements,
- L'accès à la zone d'entraînement,
- L'accès au parcours pendant les cours et les épreuves de drapeaux et de classement organisés par l'école,
- L'accès au parcours gratuit en dehors des horaires de cours,
- Les balles de practice pendant les cours ; (hors cours le seau à 3€),
  Le prêt de matériel éventuellement

---

**Tranches horaires souhaitées : (cocher les cases)**

**Mercredi Après-midi** : ☐ 13h45 - 15h15 pour les 11 à 17 ans
☐ 15h30 - 16h30 pour les 6 à 10 ans

**Samedi matin :** ☐ 9h45 - 10h45 pour les 6 à 10 ans
☐ 11h00 - 12h30 pour les 11 à 17 ans

---

**<u>Règlement :</u>**

Tarif Ecole de golf enfant 6 à 10 ans……250,00€
Tarif Ecole de golf enfant 11 à 17 ans……300,00€

Licence 2025 -2026 FFG moins de 13 ans……..24,00€
Licence 2025 – 2026 FFG de 13 ans à 18 ans……..31,00€

Une réduction de 20 % sera effectuée à partir du deuxième enfant d'une même famille.

**Chèque à l'ordre de « AS du golf de PORTE-DE-SAVOIE » ou par CB à l'accueil du golf.**

# ECOLE de GOLF PORTE-DE-SAVOIE

**Bulletin d'inscription 2025 – 2026 en date du -------/------/------**

**Autorisation de reproduction de photographies, de captures d'images et d'utilisation de noms --CNIL.**

Les élèves de l'école de Golf de Porte-De-Savoie sont susceptibles d'être, et/ou filmés dans le cadre de leur enseignement golfique et ou lors de compétitions.
Je soussigné, (Prénom, Nom et liens)

……

Agissant en ma qualité de représentant légal de (prénom et Nom)

…….

- Autorise la publication de photographies, d'utilisation du nom et de captures d'images. Je demeure cependant en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment adressée à Association Sportive du Golf de Porte-De-Savoie L'Ecole de Golf et donc l'Association Sportive du Golf de Porte-De-Savoie sont donc autorisées à reproduire et à diffuser les photographies, les images, les noms, prénoms, dates de naissance et index de mon enfant lors de son activité d'enseignement golfique et lors des compétitions auxquelles il sera susceptible de participer dans ce cadre. Cette autorisation est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

- Autorise le traitement automatisé des données personnelles de l'élève par l'Ecole de Golf et donc l'Association Sportive du Golf de Porte-De-Savoie. Je déclare avoir connaissance que je possède un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant et faisant l'objet d'un traitement automatisé (loi n°78 -17du 6 janvier 1978). J'ai connaissance que tout ou partie de ces informations peuvent être communiquées à des organes internes, à la FFGolf et ses clubs affiliés. Si je ne veux pas que les coordonnées de l'élève soient communiquées, je dois le signaler par tout moyen par écrit à l'Associations Sportive du Golf de Porte-De-Savoie

**Autorisation d'intervention en cas d'urgence**

Je soussigné, (Prénom, Nom et qualité) ……

Autorise la Direction du Club de Porte-De-Savoie ou son représentant, le Président de l'Association Sportive du Golf de Porte-De-Savoie ou son représentant, à intervenir auprès des autorités compétentes en cas d'accident avant l'arrivée du représentant légal.

# ECOLE de GOLF PORTE-DE-SAVOIE

**Bulletin d'inscription 2025 – 2026 en date du -------/------/------**

## CHARTE de L'ECOLE de PORTE-DE-SAVOIE

Cette charte précise quels sont les engagements de l'école ainsi que les règles essentielles à respecter par les élèves et leurs parents. Cette charte est signée par l'élève, ses parents (ou son représentant légal) et le représentant de l'école de golf. Elle constitue son règlement intérieur.

**Engagement de l'école de golf.**

Organiser 33 ou 34 séances dans l'année scolaire avec 8 élèves maximum par cours.
Offrir à chaque élève la possibilité de passer des épreuves de drapeaux ou de classement
Faire participer dans la mesure des places disponibles et du niveau requis, les élèves à des compétitions fédérales, de ligue ou d'interclubs.
Donner libre accès à la zone d'entrainement et au parcours pendant les heures de cours.

**Engagement des élèves et de leurs parents.**

*Régularité et ponctualité*

Assister à la totalité des cours durant l'année, sauf raison majeure. Prévenir en cas d'absence l'accueil du club.
Etre ponctuel et ne pas partir avant la fin du cours, sans autorisation du professeur. Il est recommandé d'arriver au moins 10 minutes avant, afin de préparer son matériel.

*Respect*

Respecter les consignes de sécurité, le matériel mis à disposition, les installations mises à disposition, et l'étiquette. Avoir un comportement qui ne mette pas les autres en danger.
Respecter les autres joueurs.

*Tenue vestimentaire*

Avoir une tenue vestimentaire adaptée et respectant les critères golfiques : pas de jean, de survêtement ou tee short. Porter sa casquette à l'endroit, et la retirer dans le club house.

*Participation*

Participer lorsqu'on est sélectionné (sauf raison majeure), aux épreuves individuelles ou par équipe organisées par la Fédération, la Ligue, le Comité ou le club.

***IMPORTANT :*** le professeur ou le responsable de l'école de golf se réservent la possibilité de suspendre ou d'exclure les élèves dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Nom et prénom de l'élève : …….

Signatures des parents (ou représentant légal) signature du représentant de l'école de golf